

## Certificat d'Aptitude Professionnelle Peintre applicateur de revêtements

### Le petit +

Formation possible en apprentissage sur la 2<sup>ème</sup> année ou en 1 an si vous avez un diplôme équivalent ou supérieur au CAP.



L'élève devient peintre en bâtiment.

Il peut alors, à partir d'instructions précises, réaliser des travaux de peinture de qualité soignée, poser de revêtement collés sur des murs et des sols, ou bien encore réaliser une isolation extérieure avec un enduit mince sur une façade.

### La formation

#### Disciplines

#### Horaire Hebdomadaire Indicatif

	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année
Enseignement professionnel	15h	16h
Dessin Technique	2h	2h
Français-Histoire-Géographie	2h + 1h30 co-inter	2h + 1h30 co-inter
Mathématiques-Sciences Physiques	1h30 + 1h30 co-inter	2h + 1h30 co-inter
Anglais	1h30	1h30
Prévention Santé Environnement	1h30	1h30
Arts appliqués	1h00	1h00
Éducation physique et sportive	3h	3h
Accompagnement personnalisé	2h	2h
<b>Période de formation en entreprise</b>	<b>7 semaines</b>	<b>7 semaines</b>

#### L'admission :

Les élèves issus des 3<sup>ème</sup> de collèges, 3<sup>ème</sup> d'insertion, 3<sup>ème</sup> SEGPA peuvent rentrer en formation CAP.

#### Les débouchés :

Les titulaires de CAP Peintre applicateur de revêtements peuvent entrer en Bac Pro Aménagement Finitions avec de très bons résultats en CAP.

Ils peuvent aussi entrer dans la vie active : entreprises industrielles et artisanales du bâtiment.

